



## Scandale de Mancy: des failles dans la défense d'Anne Emery-Torracinta

par [Sophie Gaitzsch](#) [Sylvia Revello](#) ([Le Temps](#)).



Anne Emery-Torracinta. | KEYSTONE / Salvatore Di Nolfi

**La conseillère d'Etat a toujours affirmé n'avoir été informée des maltraitances au foyer de Mancy que le 29 mars 2021. Or, des documents auxquels *Le Temps* et *Heidi.news* ont eu accès prouvent que la direction du DIP était au courant bien plus tôt. Dès 2019, le dossier est identifié comme comportant «des risques médiatiques et politiques très élevés».**

Interpellée dans le cadre du [scandale de Mancy](#), la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta a toujours affirmé avoir été mise au courant tardivement des dysfonctionnements de ce foyer, géré par son département, qui accueille des jeunes atteints de lourdes formes d'autisme. [Interrogée fin janvier dans nos colonnes](#), elle soulignait n'avoir «eu connaissance des éléments de maltraitance que dans un rapport de la direction générale de l'Office médico-pédagogique (OMP) datant du 29 mars 2021». Des affirmations répétées dans [l'émission Forum le 31 janvier 2022](#) et sur le plateau de Léman Bleu le lendemain.

Or des documents auxquels *Heidi.news* et *Le Temps* ont eu accès démontent cette ligne de défense. Il s'agit de plusieurs e-mails déposés sous forme imprimée et de façon anonyme à la



**Cet article est réservé aux abonnés.**

Déjà abonné(e) ? Connectez-vous